



Paris, le 17 juillet 2006.

- Communiqué de presse -

## **Automédication, responsabilité et solidarité !**

Après avoir recueilli des propositions « lors de consultations bilatérales » (dont nous avons été manifestement exclus), le Gouvernement accélère sur l'automédication.

S'agirait-il de faire passer devant le comptoir des pharmaciens des médicaments non remboursés ... au milieu des tisanes et des shampoings, le tout emballé dans un appel à la responsabilisation des usagers ? Hier accusés de creuser le déficit, ces derniers auraient enfin une chance de se rattraper en payant leur écot !

**Nous n'en voulons pas. Car :**

- ✓ Les médicaments ont des principes actifs et ils doivent continuer à être délivrés dans le cadre d'un message de santé garanti par un professionnel. Veut-on **faire des pharmaciens des professionnels sans responsabilité** à l'égard de ce qu'ils délivrent ? Ne seraient-ils que des commerçants, dans des officines transformées en supermarchés ?
- ✓ Comment imaginer qu'après avoir affirmé, et critiqué, de toute part, que les français avaient un trop haut niveau de consommation de médicaments, ceux-ci soient soudainement **promus comme un bien de consommation courante**, quel que soit leur service médical rendu. Et, qu'en guise de référentiel qui serait garant du bon usage de l'automédication, la simple promotion publicitaire du médicament fasse office d'information de l'utilisateur. Car un projet de loi, en discussion devant l'Assemblée nationale, envisage en effet d'autoriser la publicité de rappel pour les médicaments.
- ✓ Quel sera par ailleurs le champ de l'automédication ? Le poids financier dans la poche de nos concitoyens sera-t-il toujours assumable ? Et par tous ? Car, l'automédication, de déremboursement en déremboursement, constitue **un véritable transfert de charge de l'assurance maladie et des mutuelles vers le porte-monnaie des français**, au détriment notable des plus démunis !

D'un côté le Gouvernement prétend lutter contre la iatrogénie, de l'autre il l'organise ... sans que les instances de santé publique ne soient consultées. Nous appelons aux responsabilités. Au pluriel.

**Dossier complet et contact :**

Marc Paris – Responsable communication et animation du réseau.

Tél. : 01 40 56 94 42

**AFD - AFH - AFM - AFP - AIDES - Alliance Maladies Rares - APF - AVIAM - CSF - FFAAIR - Familles Rurales - FNAMOC - FNAP-PSY - FNAIR- FNATH - Ligue Contre le Cancer - Le Lien - ORGECO - SOS Hépatites - UFCS - UNAF - UNAFAM - UNAPEI - Vaincre la Mucoviscidose**